

CONDITIONS GENERALES

1. **Champ d'application** : les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à toutes les relations contractuelles entre LA PIERRETTE SA et ses Clients, sous réserve de modifications apportées par écrit dans les offres de prix, les confirmations de commande ou dans un contrat séparé.
2. **Conclusion du contrat** : les offres de prix de LA PIERRETTE SA sont, en principe, sans engagement. Seule la confirmation de commande établie par LA PIERRETTE SA après réception de la commande du Client atteste de la conclusion du contrat.
3. **Documentation technique** : les documents annexés aux offres et aux confirmations de commande, tels que schémas, dessins, esquisses ou autres plans restent la propriété de LA PIERRETTE SA. Ils doivent lui être restitués sur demande en tout temps et ne peuvent être affectés à d'autres usages que ceux prévus, ni remis à des tiers sans l'autorisation écrite de LA PIERRETTE SA.
4. **Outillages spécifiques** : lorsque des outillages spécifiques sont nécessaires à la fabrication d'un produit spécialement développé pour un Client, les coûts de développement ainsi que la réalisation desdits outillages seront pris en charge entièrement ou partiellement par ce dernier. Lesdits outillages restent cependant et en tout temps la propriété de LA PIERRETTE SA. Ils ne peuvent pas servir à d'autres fabrications que celle prévue pour le Client concerné.
5. **Fabrication**: LA PIERRETTE SA mettra tout en œuvre pour exécuter la commande avec soin et diligence. Néanmoins, les exécutions, les dimensions et le poids des produits commandés peuvent subir des modifications minimales en cours de fabrication. De telles modifications sont réputées conformes à la commande pour autant qu'elles n'influencent pas de façon notable les caractéristiques techniques des produits.
6. **Annulation d'une commande** : LA PIERRETTE SA se réserve expressément le droit d'annuler tout ou partie d'une commande d'un produit réalisé spécialement pour un Client, au cas où, la fabrication s'avérerait particulièrement difficile, voire impossible notamment lors de la réalisation des premières pièces. Elle en informera aussitôt le Client. Une telle annulation n'autorise en aucun cas le Client à prétendre à une indemnité, ni à toute autre compensation.
7. **Délai de livraison** : le délai de livraison mentionné dans la confirmation de commande n'est qu'indicatif. Il commence à courir dès la signature de la confirmation de commande et se réfère au moment où la marchandise quitte les locaux de LA PIERRETTE SA.
Le délai de livraison peut être prolongé, la durée de la prolongation étant alors fixée entre les parties, si :
 - a) LA PIERRETTE SA ne reçoit pas à temps les informations nécessaires pour exécuter la commande ou si, après coup, le Client modifie ces informations.
 - b) Des événements imprévus surviennent que LA PIERRETTE SA ne peut éviter, malgré tous les soins mis à l'exécution de la commande. Constituent, notamment de tels événements, les perturbations importantes pouvant affecter l'entreprise, les accidents, conflits de travail, livraisons retardées ou défectueuses de matières premières, de produits semi ou entièrement manufacturés, les restrictions imposées par les autorités, les catastrophes naturelles et les autres cas de force majeure.
 - c) Le Client, ou une tierce partie, est en retard dans l'accomplissement de tâches nécessaires ou en retard dans le respect d'obligations contractuelles, notamment en cas de non-paiement du client.**Un retard dans la livraison ne donne au Client aucun droit à des dommages-intérêts ou à la résiliation du contrat.**
8. **Livraison** : en principe, la livraison s'effectue « départ usine ». Cependant, les modalités de la livraison peuvent être définies différemment par la confirmation de commande. Les prestations non incluses sont facturées séparément.
9. **Prix** : les prix s'entendent nets, au départ de l'usine, emballage exclu, en francs suisses, sans aucune déduction. Tous les frais, tels que ceux d'emballage, de transport, d'assurance, d'autorisation d'exporter, de transiter, d'importer et ceux causés par d'autres autorisations et certifications, sont à la charge du Client, de même que toute sorte d'impôts, de taxes, de droits de douane et autres. LA PIERRETTE SA se réserve expressément le droit d'adapter les prix indiqués dans ses offres et ses confirmations de commande, en cas de modification des coûts de production et/ou des conditions du marché

10. **Conditions de paiement** : sauf accord contraire, le règlement des factures s'effectue à **30 jours net**, date de la facture, sans aucune déduction. D'éventuels frais liés au paiement sont à la charge du Client. Si l'acheteur ne respecte pas le délai de paiement, il devra verser un intérêt moratoire de 5 % à partir de la date d'échéance et ceci sans mise en demeure particulière.
11. **Transfert des profits et des risques** : le transfert des profits et des risques a lieu dès que la marchandise quitte LA PIERRETTE SA. Si l'expédition / la reprise de la marchandise est retardée ou rendue impossible pour des raisons non imputables à LA PIERRETTE SA, la marchandise sera stockée et assurée aux risques et aux frais de l'acheteur. Les produits à livrer sont assurés aux frais du Client pour les risques du transport.
12. **Livraisons partielles** : au cas où LA PIERRETTE SA le demande, le Client est tenu d'accepter des livraisons partielles.
13. **Acceptation de la livraison et avis des défauts** : l'acheteur doit s'assurer de la qualité des produits livrés dans les 15 jours. Tout défaut doit être annoncé par écrit à LA PIERRETTE SA au plus tard dans ce délai. A défaut, les produits sont réputés acceptés par le Client.
14. **Refus d'acceptation d'un tiers** : toute commande acceptée par le Client, ne pourra être retournée à LA PIERRETTE SA pour cause d'un refus d'acceptation d'un tiers.
15. **Garantie** : la date de début de la garantie de LA PIERRETTE SA commence avec la livraison et s'étend sur une période de 12 mois. La garantie couvre tout défaut qui peut être attribué, sans équivoque, à des matériaux ou travaux défectueux. La garantie de LA PIERRETTE SA se limite à l'amélioration ou au remplacement des produits qui, preuve à l'appui, sont inutilisables du fait d'un mauvais matériel, d'une construction ou d'une exécution défectueuse. Dans le cas où le remplacement des produits n'est plus possible, la garantie est limitée au remboursement du prix facturé et déjà payé par le Client pour les produits non remplacés. Les frais de transport pour l'amélioration ou l'échange des produits sont à la charge du Client. Est exclue toute autre prétention du Client fondée sur une livraison défectueuse, notamment des dommages-intérêts et la résiliation du contrat. La garantie ne s'applique pas en cas de dommage résultant d'une usure normale, d'un traitement inadéquat, d'un manque d'entretien, d'un usage excessif ou de l'inobservation des instructions d'utilisation. La garantie s'éteint si le Client ou un tiers modifie ou répare les produits sans l'autorisation écrite préalable de LA PIERRETTE SA. Dans tous les cas, la garantie expire un an après la livraison de la marchandise.
16. **Responsabilité** : LA PIERRETTE SA décline toute responsabilité pour les dommages causés à des tiers par les produits livrés. En particulier, LA PIERRETTE SA n'accepte aucune responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation ou du montage des produits. L'acheteur prend entièrement la responsabilité y relative et veille à ce que d'éventuels dommages soient couverts par une assurance suffisante.
17. **Réserve de propriété** : jusqu'à la réception du prix de vente intégral, LA PIERRETTE SA reste propriétaire des produits livrés. LA PIERRETTE SA est en droit de requérir, aux frais de l'acheteur, l'inscription correspondante au Registre des pactes de réserve de propriété et de procéder à toutes les formalités y relatives. Pendant la réserve de propriété, le Client doit, à ses frais, entretenir les produits livrés et les assurer contre le vol, le bris, le feu, l'eau et les autres risques. Au surplus, le Client prendra toutes les mesures en vue d'assurer la sauvegarde du droit de propriété de LA PIERRETTE SA.
18. **Modifications des conditions générales** : les modifications des conditions générales doivent être faites par écrit.
19. **Lieu d'exécution, for, droit applicable** : le lieu d'exécution et le for sont au siège social de LA PIERRETTE SA (Le Brassus). Le droit suisse est applicable.